Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France au Liban
INSTITUT FRANÇAIS
LIBAN

Le 24 janvier 2012

TCF pour l'accès à la nationalité française

Qu'est-ce que le "TCF pour l'accès à la nationalité française" ?

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" a été spécifiquement conçu pour répondre aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'acquisition de la nationalité française.

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" comprend deux épreuves obligatoires :

- compréhension orale (30 questions). Durée de cette épreuve : 30 minutes. Modalité de passation : salle d'examen collective.
- expression orale (6 questions). Durée de cette épreuve : 15 minutes. Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.

Votre attestation du "TCF pour l'accès à la nationalité française" n'est valable que pour un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française par mariage ou par naturalisation. Vous ne pouvez pas l'utiliser pour intégrer, par exemple, une université française, ou pour constituer un dossier d'immigration pour le Québec.

Au Liban, où puis-je m'inscrire à une session et obtenir des renseignements sur le "TCF pour l'accès à la nationalité française" ?

Les 9 Instituts français du Liban sont des centres d'examen agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques de Sèvres), siège de la Commission nationale du TCF.

L'Institut français le plus proche de votre domicile (contacts au verso) peut vous renseigner sur :

- les dates des sessions (10 sessions organisées par an)
- la procédure d'inscription
- le lieu de passation des épreuves
- le tarif

En combien de temps aurai-je mon attestation et où dois-je la retirer ?

Vous obtiendrez votre attestation au plus tard cinq semaines après la passation de votre "TCF pour l'accès à la nationalité française". Vous devrez retirer votre attestation à l'Institut français où vous aurez passé les épreuves.

Pour toutes autres questions, consultez le site Internet www.ciep.fr/tcf-anf

Espace des lettres, rue de Damas, B.P. 11-477 Beyrouth T +961 (0) 1 420 200 F +961 (0) 1 420 207 www.institutfrancais-liban.com

TCF pour l'accès à la nationalité française
Centres d'examen agréés au Liban

Instituts français de la Békaa (Baalbeck et Zahlé)
Tel. : +961 8 821 293
Courriel : alicia.thouy@if-liban.com

Institut français de Beyrouth
Tel. : +961 1 420 272/3
Courriel : lina.harake@if-liban.com

Institut français de Deir El Qamar
Tel. : +961 5 510 016 - +961 5 512 016
Courriel : ad.chouteau@if-liban.com

Institut français de Jounieh
Tel. : +961 9 644 427/8
Courriel : melodie.bardin@if-liban.com

Instituts français du Sud (Saïda, Nabatieh, Tyr)
Tel. : +961 7 720 192
Courriel : olivier.lange@if-liban.com

Institut français de Tripoli
Tel. : +961 6 442 590/1
Courriel : etienne.louys@if-liban.com